



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil municipal :
le 28/10/2025

Publication :
le 07/11/2025

Délibération n° D-2025-336

Accord-cadre "Acquisition, livraison et montage de mobilier de bureau" 2022-2026 - Avenant n°1 -Modification des montants maximums

Président :
Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURVAULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD.

Secrétaire de séance : Madame NADAL Aurore

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Florence VILLES, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Cathy GIRARDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur François GIBERT, Madame Julia FALSE, ayant donné pouvoir à Madame Elsa FORTAGE

Excusés :

Monsieur Guillaume JUIN, Monsieur Baptiste DAVID.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 novembre 2025

Délibération n° D-2025-336

Direction de la Commande Publique et Logistique

**Accord-cadre "Acquisition, livraison et montage de mobilier de bureau" 2022-2026 - Avenant n°1
-Modification des montants maximums**

Monsieur Gerard LEFEVRE, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

La Ville de Niort doit régulièrement procéder à des aménagements de ses espaces de travail par l'acquisition de mobilier. Pour répondre à ce besoin, un accord-cadre multi-attributaires comportant 3 lots a été attribué et notifié le 25 mai 2022 aux titulaires suivants :

Lot 1 : Fourniture de mobiliers de bureau :

- LIERE BURO DESIGN - 79180 CHAURAY ;
- MARCIREAU - 79027 NIORT ;
- NEGOCE BUREAU CHARENTAIS – ATLANTIC BUREAU – 17440 AYTRE (Titulaire défaillant en 2023).

Lot 2 : Fourniture de fauteuils de bureau :

- MARCIREAU - 79027 NIORT ;
- LIERE BURO DESIGN - 79180 CHAURAY.

Lot 3 : Fourniture de mobilier d'occasion recyclé, issu du réemploi :

- LIERE BURO DESIGN - 79180 CHAURAY.

Les 3 lots de l'accord-cadre ont été passés pour une durée de 4 ans à compter de leur notification, avec des montants maximums suivant :

Lot 1 : Fourniture de mobiliers de bureau : 180 000 € TTC ;

Lot 2 : Fourniture de fauteuils de bureau : 100 000 € TTC ;

Lot 3 : Fourniture de mobiliers d'occasion recyclés, issus du réemploi : 120 000 € TTC.

Les besoins à couvrir jusqu'à l'échéance du marché vont dépasser les montants maximums autorisés au contrat initial du fait d'opérations d'aménagements des espaces de travail ou de renouvellement non identifiables au lancement de la consultation.

Afin de couvrir les besoins à venir en mobilier de bureau jusqu'au renouvellement du marché et conformément à la règlementation article R.2194-8 du Code de la commande publique, il convient de conclure un avenant avec les titulaires des 3 lots pour augmenter de 10%, le montant maximum de chaque lot portant ainsi les montants maximums des lots respectivement à :

Lot 1 : Fourniture de mobiliers de bureau : 198 000 € TTC ;

Lot 2 : Fourniture de fauteuils de bureau : 110 000 € TTC ;

Lot 3 : Fourniture de mobiliers d'occasion recyclés, issus du réemploi : 132 000 € TTC.

Après avis de la Commission d'Appel d'Offres,

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'augmentation de 10 % des montants maximum des 3 lots de l'accord-cadre acquisition, livraison et montage de mobilier de bureau ;
- approuver les avenants afférents et autoriser leur signature.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Aurore NADAL

Jérôme BALOGE